



BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES FISCAUX D'UN DON À SCIENCES PO LILLE

SCIENCES PO LILLE.



Bibliothèque de Sciences Po Lille

SCIENCES PO LILLE est une grande école publique, sélective, de sciences humaines et sociales. Elle forme les futurs acteurs du pouvoir économique, social et politique en France, en Europe et dans le monde. L'école est fondée sur un principe original : la pluridisciplinarité est la meilleure manière de se confronter aux réalités et aux enjeux contemporains.

**SOUTENIR SCIENCES PO LILLE PAR UN DON, C'EST ENCOURAGER
UNE ÉCOLE QUI CULTIVE LA CURIOSITÉ, LE RISQUE, L'ENGAGEMENT,**

c'est renforcer une institution dynamique et créative qui vient de s'installer dans ses nouveaux locaux au cœur du quartier Saint-Michel.

Les dons des particuliers permettent de réduire deux types d'impôts, l'impôt sur le revenu (IR) et l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, Sciences Po Lille est éligible au dispositif de réduction de ces deux impôts.

Chaque don compte, nous vous remercions pour votre soutien.

QUELS SONT LES AVANTAGES FISCAUX ?

En faisant un don à Sciences Po Lille, vous bénéficiez des avantages suivants :

IR _____ **66 % du montant de votre don est déductible**
dans la limite de 20 % de votre revenu imposable,

ISF _____ **75 % du montant de votre don est déductible**
dans la limite de 50 000 €.

VOUS DONNEZ	VOTRE DÉPENSE RÉELLE APRÈS DÉDUCTION IR	VOTRE DÉPENSE RÉELLE APRÈS DÉDUCTION ISF
100 €	34 €	25 €
500 €	170 €	125 €
1 000 €	340 €	250 €
2 000 €	640 €	500 €
5 000 €	1 700 €	1 250 €

CALENDRIER 2017 IR & ISF

SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLE À L'IMPÔT SUR LE REVENU

La date limite pour nous adresser votre don est fixée au **31 décembre 2017** (pour être déductible de l'IR 2017).

SI VOTRE PATRIMOINE NET TAXABLE EST SUPÉRIEUR À 1,3 ET INFÉRIEUR À 2,57 MILLIONS D'EUROS

Vous n'avez pas à remplir de déclaration spécifique, ni aucun justificatif à fournir. Vous avez jusqu'à la date de votre déclaration de revenus pour effectuer un don ouvrant droit à réduction d'ISF (**17 mai 2017 pour la déclaration papier - 23 mai, 30 mai ou 6 juin 2017 pour la déclaration en ligne** selon votre département de résidence).

Un avis d'impôts vous sera envoyé dans le courant de l'été 2017 avec le montant de l'ISF à payer le **15 septembre 2017** au plus tard.

SI VOTRE PATRIMOINE NET TAXABLE EST SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 2,57 MILLIONS D'EUROS

Vous avez jusqu'au **15 juin 2017** pour déposer votre déclaration, joindre le paiement de l'impôt et effectuer un don déductible de l'ISF.
Le justificatif relatif au don doit être fourni avec la déclaration.

MERCI

COMMENT FAIRE UN DON ?

PAR CHÈQUE BANCAIRE

Chèque libellé à l'ordre de "l'Agent comptable de l'IEP Lille"

à envoyer à l'adresse suivante :

Sciences Po Lille - Mylène Ryon

9 rue Angellier - 59000 Lille

PAR VIREMENT BANCAIRE

Titulaire	Institut d'Etudes Politiques de Lille
Domiciliation	Trésor Public Lille - DRFIP Nord-Pas-de-Calais-Nord 82 avenue du Président Kennedy - BP 70689 - 59033 Lille cedex
Code banque	10071
Code guichet	59000
N° compte	00001017291
Clé RIB	27
IBAN	FR76 1007 1590 0000 0010 1729 127
BIC	TRPUFRP1

Sciences Po Lille ne manquera pas d'accuser réception de votre règlement dès réception.

Vous recevrez un reçu à produire à l'administration fiscale.

SCIENCES PO LILLE.

BULLETIN PERSONNEL DE SOUTIEN

Pour un meilleur suivi de votre don, et quel que soit le mode de paiement choisi,
nous vous invitons à retourner ce bulletin à :

Sciences Po Lille - Mylène Ryon
9 rue Angellier - 59000 Lille

Nom _____ Prénom _____

Adresse postale _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____ Tél. mobile _____

Je souhaite faire un don d'un montant de _____ € qui sera affecté aux actions stratégiques
de Sciences Po Lille.

Je verse au titre de l'Impôt sur le Revenu (IR) - Article 200 du code général des impôts,

au titre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) - Loi TEPA du 21 août 2007, article 885-0 V Bis A
du code général des impôts.

Je ne souhaite pas que mon nom, en tant que donateur, soit publié sur les supports de communication de Sciences Po Lille.

SCIENCES PO LILLE.

En application de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification ou d'opposition
aux informations vous concernant. Pour cela, vous pouvez écrire à Sciences Po Lille - 9 rue Angellier - 59000 Lille